RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00588
Numéro SIREN : 819 923 228
Nom ou dénomination : Onedirect Holding - ODH

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2017 sous le numéro de dépôt A2017/004559

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE PERPIGNAN

483567

Dénomination : Onedirect Holding - ODH
Adresse : 58 avenue de Rivesaltes 66240 Saint-esteve -FRANCE-

n° de gestion : 2016B00588
n° d'identification : 819 923 228

n° de dépôt : A2017/004559
Date du dépôt : 02/08/2017

Pièce : Décision(s) des associés du 14/06/2017

483567

Greffe du Tribunal de Commerce de Perpignan - 4 rue André Bosch BP 70441
66834 PERPIGNAN Cedex
Tél 08 91 01 11 11 - Fax : 04 68 34 55 60

Onedirect Holding - ODH

Société par actions simplifiée
au capital de 11.683.031 €

Siège social : Saint-Estève (66240) – 58, avenue de Rivesaltes

819 923 228 RCS Perpignan

(ci-après la « Société »)

DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 14 JUIN 2017

ACTE UNANIME

L'an deux mille dix-sept, le quatorze juin,

1. **Odinvest,** société par actions simplifiée au capital de 10.387.044 €, dont le siège social est situé à Saint-Estève (66240) – 58, avenue de Rivesaltes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Perpignan sous le numéro 819 897 364, représentée par Naxicap Partners, elle-même représentée par Monsieur Jacques Spicq, dûment habilité à l'effet des présentes,
2. **MOD**, société par actions simplifiée au capital de 175.902 €, dont le siège social est à Saint-Estève (66240) – 58, avenue de Rivesaltes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Perpignan sous le numéro 819 920 455, représentée par Monsieur Adrien Velter, dûment habilité à l'effet des présentes,
3. **Monsieur Philippe Guisset**, né le 9 février 1963 à Enghien les Bains (95), demeurant à Neuilly-sur-Seine (92200) – 59, boulevard du Château,

Associés de la Société (les "**Associés**"),

En présence de :

Monsieur Philippe Guisset,

Président de la Société,

Etant précisé que

E&Y Audit
1025, rue Henri Becquerel – CS 39920
34961 Montpellier Cedex 2

Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a valablement eu communication du projet des présentes décisions, prises conformément aux dispositions de l'article 13.6 des statuts de la Société, lesquelles lui seront notifiées après signature,

Après avoir pris connaissance des éléments suivants :

1. Les statuts de la Société ;
2. Le texte des décisions,

3. Le rapport du Président,

Ont pris les décisions suivantes :

- Constation de la démission de Monsieur Jacques Spicq de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
- Nomination de Madame Nathalie Triolet en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Pouvoirs pour formalités ;
- Renonciation à des droits.

PREMIERE DECISION

Les Associés,

Après avoir entendu lecture du rapport du Président,

Conformément aux dispositions de l'article 12.3 des statuts de la Société,

Prennent acte de la démission de Monsieur Jacques Spicq de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance de la Société, avec effet au 28 avril 2017.

DEUXIEME DECISION

Les Associés,

Après avoir entendu lecture du rapport du Président,

Conformément aux dispositions de l'article 12.3 des statuts de la Société,

Décident, en conséquence de la décision qui précède, de nommer en qualité de membre du Conseil de Surveillance, avec effet au 28 avril 2017, Madame Nathalie Triolet, pour une durée indéterminée.

Madame Nathalie Triolet déclare accepter ces fonctions et satisfaire aux conditions légales d'exercice desdites fonctions.

TROISIEME DECISION

Les Associés,

Après avoir entendu lecture du rapport du Président,

Donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

QUATRIEME DECISION

Chaque associé de la Société,

Après avoir entendu lecture du rapport du Président,

Déclare ratifier expressément et sans réserve, la présente assemblée, et déclare avoir pris connaissance en temps utile du rapport du Président, et en conséquence, renonce à se prévaloir des nullités légales pouvant découler de la date de mise à disposition des documents requis par la loi.

* * *

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associés de la Société en date du 14 juin 2017, sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de ladite société et un exemplaire original signé par tous les associés et le membre du Conseil de Surveillance nouvellement nommé sera conservé dans les archives sociales.

Pour Odinvest
Associé
Naxicap Partners
Monsieur Jacques Spicq

Pour MOD
Associé
Monsieur Adrien Velter

Monsieur Philippe Guisset
Associé et Président

Madame Nathalie Triolet[1]
Membre du Conseil de Surveillance nouvellement nommée

Bon pour acceptation des fonctions de membre du Conseil de Surveillance

[1] Bon pour acceptation des fonctions de membre du Conseil de Surveillance